
Programme de Formation

CACES® R482 Engins de Chantier Initial

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes devant maîtriser les connaissances théoriques et pratiques afin d'utiliser des engins de chantier des catégorie F.

- Avoir 18 ans minimum
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail
- Lire et comprendre le français (examen final sous format QCM en ligne)
- Vérification et validation des prérequis par questionnement du formateur au démarrage de la formation.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances générales et techniques relatives à la sécurité et la conduite
- Être capable de conduire en sécurité un engin de chantier
- Préparer le CACES®R482 Engins de chantier



Description

Contenu théorique

- Connaissances générales (rôles et responsabilités des différents acteurs, dispositif CACES®...)
- Technologie des engins de chantier (terminologie, caractéristiques générales, fonctionnement...)
- Les principaux types d'engins et leurs catégories
- Règles de circulation applicables (identifications et significations, circulation sur un chantier, circulation sur la voie publique)
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier (risques mécaniques, risques de sources extérieures, risques liés à la conduite, risques spécifiques lors des opérations...)

Contenu pratique

- Prise de poste et vérification (documents, contrôle de l'engin, des dispositifs de sécurité, niveaux...)
- Conduite et manœuvres (circulation, opérations de bases selon les catégories, stationnement)
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance (Stationnement en sécurité positionnement des équipements, opérations d'entretien, rendre compte des anomalies et dysfonctionnements)

***Moyens et supports pédagogiques***

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique.
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire.
- Mise à disposition d'un terrain adéquat afin de réaliser la pratique ainsi que le nombre d'engins de chantiers suffisant.

***Modalités d'évaluation et de suivi***

- Obtention du CACES® sous réserve de validation des tests théoriques et pratiques
- Le CACES® R482 Engins de chantier est valable 10 ans à partir de la date d'obtention
- Une attestation de formation est délivrée à chaque candidat à l'issue de la formation